

Actualiser et approfondir ses connaissances

FGP

CHSCT : perfectionnement

Publics

Représentants du personnel au sein du CHSCT ou toute personne désirant renforcer ses relations avec le CHSCT

Pré-requis : le candidat devra avoir suivi une formation de membre de CHSCT.

Objectif

- Après une première expérience au sein du CHSCT, cette formation doit permettre au stagiaire d'actualiser des connaissances et de faire part de son expérience.

Contenu

- Le retour d'expérience des stagiaires
- Le fonctionnement du CHSCT
- L'assistance proposée par le Département Risques Professionnels Carsat Auvergne
- L'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles (rappel)
- Les orientations de l'institution prévention

Méthodes pédagogiques

- Débats, exposés
- Etudes de cas, retours d'expérience

Validation

À l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

Durée
3 jours

Dates
22 au 24 mai

Code
FGP3

Renseignements, inscriptions

Mme Viallefont 04 73 42 70 18
Fax 04 73 42 70 75
www.carsat-auvergne.fr